



CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2025
REGISTRE DES DELIBERATIONS
N° 6

Le lundi quatorze avril deux mille vingt-cinq, dix-huit heures quarante-cinq, en application des articles L.2121-7, L.2121-9, L.2121-10 et L.2121-11 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.), le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, publiquement, à la mairie, salle du conseil municipal, 2 rue de l'Europe, sous la présidence de monsieur Joël LE BOLU, maire.

Date de convocation : 4 avril 2025

Date d'affichage de la convocation : 4 avril 2025

Nombre de conseillers en exercice : 19

Quorum : 10

Présent.e.s :

Mesdames et messieurs Joël LE BOLU*, Valérie DUMONT, Régis LEMESLE, Martine BRETON, Philippe MAUBOUSSIN, Dominique GARNIER, Martine LAUNAY, Thierry FOURNIER, Alain BOURBLANC, Eric NOURY, Marika VAN HAAFTEN, Franck GIRARD, Carole DAINNE, Vanessa POTELOIN, Laure CZINOBER, Sophie KRYGIER.

Absent.e.s, excusé.e.s, représenté.e.s :

Monsieur Jean-Pierre PRIGENT a donné procuration à madame Martine LAUNAY ;

Madame Marie-Christine du Grand Placitre a donné procuration à madame Martine BRETON ;

Monsieur Jean-Philippe ROMAIN a donné procuration à madame Dominique GARNIER.

Secrétaire de séance : Monsieur Eric NOURY

Présents : 15 / Votants : 18 / Abstention : 0 / Pour : 18 / Contre : 0

Date de publication du procès-verbal : 16 avril 2025

Objet : Compte administratif 2024

Rapporteur : monsieur LE BOLU

« L'arrêté des comptes communaux est constitué par le vote du conseil municipal sur le compte administratif présenté par le maire... avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice ».

Suivant les dispositions de l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, « dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président ».

Mme Breton est élue, à l'unanimité, présidente pour ce point de l'ordre du jour.

La balance générale des comptes 2024 fait apparaître :

☐ un résultat de fonctionnement reporté de	: + 4 763 924,90 €
☐ un excédent de fonctionnement 2024 de	: + 660 329,14 €
☐ un résultat d'investissement reporté de	: + 438 675,19 €
☐ un déficit d'investissement 2024 de	: - 145 620,74 €
soit un résultat de clôture de	: + 5 717 308,49 €
☐ reste à réaliser en dépenses d'investissement	: - 96 165,00 €
☐ reste à réaliser en recettes d'investissement	: + 129 846,00 €
soit un résultat définitif de	: + 5 750 989,49 €

(+ 494 216,40 € par rapport à 2023).

Section de fonctionnement 2024

Les dépenses et recettes (hors excédent antérieur reporté) de fonctionnement 2024 se sont respectivement élevées à 3 238 280,63 € et 3 898 609,77 €, soit un excédent au titre de l'exercice de 660 329,14 € (642 774,36 € en 2023, soit + 2,73 %).

Les dépenses totales de fonctionnement de l'exercice, 3 238 280,63 €, ont enregistré une hausse de 2,23 % (+ 71 510,53 €) par rapport à 2023 (3 166 770,10 €).

Les charges réelles de fonctionnement (donc non compris les amortissements et autres opérations d'ordre de transfert entre sections) se sont élevées à 3 050 347,38 € (2 962 974,39 € en 2023), enregistrant ainsi une hausse de 87 372,99 €, soit + 2,95 % vis-à-vis de l'exercice précédent.

Evolution des différents chapitres :

- *les dépenses à caractère général (011) : 1 146 682,84 € (+ 38 330,00 €, soit + 3,46 %) :*
 - o les achats et variations de stocks (60) : 575 298,48 € (- 26 363,83 €, soit - 4,38 %) ;
 - o les services extérieurs (61) : 302 331,13 € (- 13 312,75 €, soit - 4,22 %) ;
 - o les autres services extérieurs (62) : 251 318,47 € (+ 76 842,82 €, soit + 44,04 %) ;
 - o les impôts et taxes (63) : 17 734,76 € (+ 1 163,76 €, soit + 7,02 %) ;
- *les charges de personnel (012) : 1 614 445,13 € (+ 63 120,05 €, soit + 4,07 %) ;*
- *l'atténuation de produits (014) : 15 466,00 € (- 21 181,00 €, soit - 57,80 %) ;*
- *les autres charges de gestion courante (65) : 268 900,33 € (+ 3 350,86 €, soit + 1,26 %) ;*
- *les charges financières (66) : 0,00 € (0,00 €, soit 0,00 %) ;*
- *les charges exceptionnelles (67) : 1 853,08 € (+ 1 853,08 €, soit + 100,00 %) ;*
- *les dotations provisions semi-budgétaires (68) : 3 000,00 € (+ 1 900,00 €, soit +172,73 %) ;*
- *les opérations d'ordre de transfert entre sections (042) : 187 933,25 € (- 15 862,46 €, soit - 7,78 %).*

Les recettes totales de fonctionnement de l'exercice, 3 898 609,77 €, ont enregistré une hausse de + 2,34 % (+ 89 065,31 €) par rapport à 2023 (3 809 544,46 €).

Les recettes réelles de fonctionnement (donc non comprises les opérations d'ordre de transfert entre sections au chapitre 042 se rapportant à la quote-part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat à l'article 777 pour 1 212,48 €) se sont établies à 3 898 609,77 €, soit + 2,37 % (+ 90 277,79 €).

Evolution des différents chapitres :

- *l'atténuation de charges (013) : 1 551,04 € (+ 33,75 €, soit + 2,22%) ;*
- *les produits des services et du domaine (70) : 156 385,71 € (+ 9 670,12 €, soit + 6,59 %) ;*
- *les impôts et taxes (73) et fiscalité locale : 3 306 510,99 € (+ 70 088,46 €, soit + 2,16 %) ;*
- *les dotations et participations (74) : 237 558,80 € (- 28 645,86 €, soit - 10,76 %) ;*
- *les autres produits de gestion (75) : 184 994,50 € (+ 35 189,75 €, soit + 23,49 %) ;*
- *les produits exceptionnels (77) : 10 508,73 € (+ 7 841,57 €, soit + 294,00 %) ;*
- *les opérations d'ordre de transfert entre sections (042) : 0,00 € (-1 212,48, soit - 100,00 %) ;*
- *les reprises provisions semi-budgétaires (78) : 1 100,00 € (- 3 900,00 €) reprise sur provision 2023 pour risques sur créances non honorées.*

Le résultat issu des recettes totales (hors report de l'exercice antérieur) moins les dépenses totales s'établit à 660 329,14 € (résultats pour mémoire sur la décennie écoulée : 0,642 M€ en 2023, 0,510 M€ en 2022, 0,965 M€ en 2021, 0,819 M€ en 2020, 1,112 M€ en 2019, 0,894 M€ en 2018, 1,241 M€ en 2017, 1,194 M€ en 2016, 1,032 M€ en 2015, 1,074 M€ en 2014).

L'autofinancement brut (dont le montant est également celui de l'épargne nette depuis 2023 puisque la commune n'a plus de dette) constitué par la différence entre les recettes réelles de fonctionnement hors chapitre 78 (3 897 509,77 €) et les dépenses réelles hors chapitres 042 et 68 (3 047 347,38 €) s'élève à 850 162,39 € (autofinancement pour mémoire sur la décennie écoulée : 0,841 M€ en 2023, 0,644 M€ en 2022, 1,120 M€ en 2021, 0,909 M€ en 2020, 1,210 M€ en 2019, 0,994 M€ en 2018, 1,328 M€ en 2017, 1,246 M€ en 2016, 1,119 M€ en 2015, 1,075 M€ en 2014).

Chapitre	Article	Compte administratif 2024 Dépenses de fonctionnement	Crédits 2024 (y compris V.C.)	Emis 2024
011		Charges à caractère général	1 445 000,00	1 146 682,84
60		Achats et variation de stocks	708 000,00	575 298,48
	6042	Achats de prestations de services	69 500,00	34 273,50
	60611	Eau et assainissement	20 000,00	13 494,59
	60612	Energie	350 000,00	307 460,73
	60622	Carburants	18 000,00	13 721,13
	60623	Alimentation	73 000,00	64 237,25
	60628	Autres fournitures non stockées	1 000,00	625,80
	60631	Fournitures d'entretien	16 000,00	15 497,32
	60632	Fournitures de petit équipement	35 000,00	26 401,20
	60633	Fournitures de voirie	5 000,00	2 520,06
	60636	Vêtements de travail	7 000,00	6 713,77
	6064	Fournitures administratives	10 000,00	9 445,64
	6065	Livres et abonnements bibliothèque	10 000,00	9 965,11
	6067	Fournitures scolaires	13 000,00	14 193,34
	6068	Autres matières et fournitures	80 000,00	56 653,80
	6078	Autres marchandises	500,00	95,24

61		Services extérieurs	357 500,00	302 331,13
	611	Contrats de prestations de services	16 000,00	15 499,48
	613	Locations	22 000,00	16 222,33
	61521	Entretien de terrains	30 000,00	29 917,26
	615221	Entretien, réparations bâtiments publics	80 000,00	42 319,35
	615228	Entretien, réparations autres bâtiments	25 000,00	20 982,57
	615231	Entretien, réparations voiries	12 000,00	6 414,00
	615232	Entretien, réparations réseaux	4 000,00	0,00
	61524	Entretien bois et forêts	5 000,00	1 116,00
	61551	Entretien matériel roulant	25 000,00	34 294,87
	61558	Entretien autres biens mobiliers	35 000,00	45 854,86
	6156	Maintenance	55 500,00	51 354,74
	6161	Multirisques	27 000,00	26 781,08
	6162	Assurance obligatoire dommage-construction	500,00	0,00
	617	Etudes et recherches	6 000,00	1 962,60
	618	Divers	14 500,00	9 611,99
62		Autres services extérieurs	362 000,00	351 318,47
	622	Rémunération intermédiaires, honoraires	1 000,00	139,63
	623	Publicité, publications, relations publiques	114 000,00	111 675,62
	624	Transports de biens, transports collectifs	10 000,00	6 314,62
	625	Déplacements et missions	2 000,00	3 925,19
	626	Frais postaux et frais télécommunications	23 000,00	22 736,92
	627	Services bancaires et assimilés	500,00	137,56
	6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	866,16
	6282	Frais de gardiennage	500,00	503,42
	6283	Frais de nettoyage des locaux	80 000,00	74 578,58
	62876	Remboursement frais à un GFP de rattachement	24 400,00	26 933,84
	62878	Remboursements frais à des tiers	3 000,00	2 871,20
	6288	Autres services extérieurs	102 600,00	635,73
63		Impôts - taxes et versements	17 500,00	17 500,00
	635	Autres impôts, taxes (Administration Impôts)	17 500,00	17 734,76

Chapitre	Article	Compte administratif 2024 Dépenses de fonctionnement (suite)	Crédits 2024 (y compris V.C.)	Emis 2024
012		Charges de personnel	1 658 000,00	1 614 445,13
62		Autres services extérieurs	19 580,00	19 078,07
	6218	Autre personnel extérieur	19 580,00	19 078,07
63		Impôts - taxes et versements	39 780,00	39 405,29
	633	Impôts, taxes, versements (autre organisme)	39 780,00	39 405,29
64		Charges de personnel	1 598 640,00	1 555 961,77
	6411	Personnel titulaire	1 065 000,00	1 033 351,72
	6413	Personnel non titulaire	70 000,00	71 320,02
	6417	Rémunérations des apprentis	6 700,00	5 844,70
	6450	Charges de sécurité sociale et prévoyance	440 020,00	427 505,88
	6470	Autres charges sociales	16 500,00	17 639,45
	648	Autres charges de personnel	420,00	300,00
014		Atténuation de produits	18 000,00	15 466,00
	7392221	Fonds de péréquation des ressources com. & intercom	15 000,00	12 463,00
	7395	Reversements de fraction de T.V.A.	3 000,00	3 003,00
65		Autres charges de gestion courante	298 000,00	268 900,33
	65311	Indemnités de fonction (élus)	77 930,00	73 542,12
	65312	Frais de missions et de déplacement (élus)	2 500,00	5,00
	65313	Cotisation de retraite (élus)	14 250,00	14 161,67
	65314	Cotisations sécurité sociale - part patronale	8 900,00	7 584,08
	65315	Formation (élus)	6 851,00	922,92
	653172	Cotisations au fonds de financement de l'allocation de fin mandat	55,00	50,90
	6541	Créances admises en non-valeur		223,40
	6542	Créances éteintes	5 990,00	1 543,71
	6558	Autres contributions obligatoires	5 902,00	290,00
	657358	Subventions de fonctionnement autres groupements de collectivités (S.I.V.O.M. Antonnière)	30 522,00	30 521,46
	657363	Subvention C.C.A.S.	12 000,00	12 000,00
	65748	Subventions de fonctionnement autres personnes droit privé	133 000,00	127 982,00
	65888	Autres (charges diverses de gestion courante)	100,00	73,07

66		Charges financières	0,00	0,00
	66111	Intérêts des emprunts	0,00	0,00
67		Charges exceptionnelles	9 000,00	1 853,08
	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	9 000,00	1 853,08
68		Dotations provisions semi-budgétaires	3 000,00	3 000,00
	681	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions charges de fonctionnement	3 000,00	3 000,00
023		Virement à la section d'investissement	4 855 966,00	0,00
042		Opérations d'ordre de transfert entre sections : amortissements	188 034,00	187 933,25
	681	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions charges de fonctionnement	188 034,00	187 933,25
		TOTAL	8 475 000,00	3 238 280,63

Chapitre	Article	Compte administratif 2024 Recettes de fonctionnement	Crédits 2024 (y compris V.C.)	Emis 2024
013		Atténuation de charges	500,00	1 551,04
	6419	Remboursements rémunérations personnel	500,00	1 551,04
70		Produits des services, du domaine	125 000,00	156 385,71
	70311	Concessions cimetières (produit net)	1 400,00	2 829,00
	7062	Redevances service à caractère culturel	6 000,00	5 924,00
	7066	Redevance service à caractère social (A.L.S.H. & Activ'Days)	25 000,00	32 860,27
	7067	Redevance services périscolaires (restauration scolaire)	90 000,00	111 250,92
	70688	Autres prestations de services (photocopies)		421,30
	7078	Autres marchandises		279,00
	70878	Remboursements de frais par des tiers	2 600,00	2 821,22
73		Impôts et taxes (sauf 731)	1 949 438,00	2 000 906,35
	73211	Attribution de compensation	1 870 303,00	1 870 303,00
	73212	Dotation de solidarité communautaire	15 000,00	41 024,00
	73221	F.N.G.I.R.	48 495,00	48 495,00
	732221	Fonds de péréquation des ressources com. et intercom.	5 000,00	17 856,00
	73223	Fonds départemental D.M.T.O. pour communes – 5 000 hab.	10 640,00	23 228,35
73		Fiscalité locale	1 261 360,00	1 305 604,64
	73111	Impôts directs locaux	998 360,00	990 732,00
	73118	Autres contributions directes		5 025,00
	73141	Taxe sur la consommation finale d'électricité	83 000,00	85 413,52
	73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	180 000,00	224 434,12
74		Dotations et participations	200 000,00	237 558,80
	744	F.C.T.V.A.	12 040,00	12 041,60
	74718	Autres participations Etat	250,00	1 140,78
	74741	Participation communes membres du GFP		3 269,00
	74748	Autres communes	11 400,00	10 450,00
	74751	Participation G.F.P. de rattachement	40 000,00	45 305,00
	7478	Participations autres organismes	1 499,00	10 883,42
	748312	D.C.R.T.P.	21 214,00	21 214,00
	74833	Etat- compensations exonération taxes foncières	69 597,00	69 597,00
	7485	Dotation pour les titres sécurisés	44 000,00	63 658,00
75		Autres produits de gestion	165 578,00	184 994,50
	752	Revenus des immeubles	160 563,00	179 856,42
	755	Dédits et pénalités	4 788,00	4 788,00
	75888	Autres produits de gestion courante	227,00	350,08
77		Produits exceptionnels	8 100,00	10 508,73
	773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	8 100,00	10 508,73
77(042)		Produits exceptionnels (opérations d'ordre de transfert entre sections)	0,00	0,00
	777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat		
78		Reprises provisions semi-budgétaires	1 100,00	1 100,00
	781	Reprises sur amortissements, dépréciations & provisions	1 100,00	1 100,00
002		Excédent antérieur reporté	4 763 924,00	4 763 924,90
		TOTAL	8 475 000,00	8 662 534,67

Section d'investissement 2024

Les dépenses et recettes d'investissement de l'exercice se sont élevées respectivement à 605 365,19 € et 459 744,45 €, soit un déficit de 145 620,74 €.

Le solde d'exécution positif reporté de 2023 pour 438 675,19 € et les recettes 2024 forment au total 898 419,64 € laissant apparaître un résultat de clôture excédentaire cumulé de + 293 054,45 €.

L'état des restes à réaliser de dépenses qui s'établit à 96 165,00 € porte :

- au chapitre 21, « immobilisations corporelles » pour 34 409,00 € sur les soldes suivants :
 - o du marché de travaux de ventilation de la salle de tennis de table pour 3 676,00 € et de maîtrise d'œuvre du relamping de la salle parquet pour 672,00 €, soit au total 4 348,00 € (article 2131) ;
 - o du marché de réfection de l'éclairage des terrains de football pour 24 674,00 € (article 2158) ;
 - o de l'équipement de téléphonie wifi au centre Saint Christophe pour 3 486,00 € (article 2183) ;
 - o du matériel pour la régie de l'Espace Culturel « L'Orée du Bois » pour 1 901,00 € (article 2188) ;
- sur les opérations individualisées qui suivent formant un ensemble de 61 756,00 € :
 - o pistes couvertes de padel pour 3 877,00 € ;
 - o solde à devoir pour les études de la maison de santé pluridisciplinaire pour 33 474,00 € ;
 - o solde du marché du contrôleur technique pour le cabinet dentaire pour 1 670,00 € ;
 - o l'accessibilité de la halle de tennis pour 22 735,00 €.

L'état des restes à réaliser de recettes qui se monte à 129 846,00 € se rapporte à deux concours de l'Etat :

- l'un, relatif à la construction du cabinet dentaire pour 102 900,00 € au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (D.S.I.L.) ;
- l'autre, intéressant l'amélioration thermique des logements de la brigade de gendarmerie par la pose de poêles à granules pour 26 946,00 € également au titre de la D.S.I.L.

Compte tenu que l'excédent d'investissement 2024 à reporter en 2025 s'élève à 293 054,45 €, que les restes à réaliser de dépenses sont de 96 165,00 € et ceux de recettes de 129 846,00 €, il sera proposé de ne porter aucun crédit à l'article 1068, « excédent de fonctionnement capitalisé ».

Compte administratif dépenses 2024	Prévu 5 880 000,00	Réalisé 605 365,19	A réaliser 96 165,00
Article 001 : olde d'exécution négatif reporté	0,00	0,00	
Chapitre 20 : immobilisations incorporelles	8 000,00	1 440,00	
article 2051 : concessions et droits similaires	8 000,00	1 440,00	
Chapitre 21 : immobilisations corporelles	1 408 609,00	565 151,07	34 409,00
article 2111 : terrains nus	25 000,00		
article 2115 : terrains bâtis	548 200,00	236 684,53	
article 2116 : cimetière	30 000,00	24 909,60	
article 212 : agencements et aménagements de terrains	120 000,00		4 348,00
article 2131 : bâtiments publics	409 923,00	150 510,27	
article 2152 : installations de voirie	10 000,00		
article 2158 : autres installations techniques	125 000,00	67 973,43	24 674,00
article 2182 : matériel de transport	48 000,00	35 357,00	
article 2183 : matériel informatique	18 486,00	771,00	3 486,00
article 2184 : matériel de bureau et mobilier	30 000,00	24 036,35	
article 2188 : autres immobilisations corporelles	44 000,00	24 908,89	1 901,00

OPERATIONS INDIVIDUALISEES	4 463 391,00	38 774,12	61 756,00
28 : nouvelle mairie	5 040,00	5 040,00	
32 : pistes couvertes de padel	3 877,00		3 877,00
40 : maison de santé pluridisciplinaire	33 474,00		33 474,00
43 : cabinet dentaire	25 000,00	19 354,52	1 670,00
44 : extension salle de gymnastique	3 000 000,00		
46 : consolidation et transformation ancienne mairie (BAT1)	496 000,00		
48 : halle de tennis accessibilité PMR	300 000,00	9 912,00	22 735,00
51 : espace végétalisé urbain autour de la mairie	550 000,00	4 467,60	
52 : bardage piste de padel	50 000,00		

Compte administratif recettes 2024	Prévu 5 880 000,00	Réalisé 898 419,64	A réaliser 129 846,00
Article 001 : solde d'exécution positif reporté	438 675,00	438 675,19	
Chapitre 10 : dotations	107 729,00	111 974,72	
article 10222 : F.C.T.V.A.	105 104,00	105 104,70	
article 10226 : taxe d'aménagement	2 625,00	6 870,02	
article 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé			
Chapitre 13 : subventions d'investissement	289 596,00	159 750,91	129 846,00
article 1323 : départements	31 273,00	31 273,20	
article 1326 : autres E.P.L.	128 477,00	128 477,71	
article 13462 : Etat (D.S.I.L.)	129 846,00		129 846,00
Chapitre 21 : immobilisations corporelles	0,00	85,57	
article 2131 : constructions (révision prix négatif)		85,57	
Chapitre 021 : virement de la section de fonctionnement	4 855 966,00		
Chapitre 040 : opérations d'ordre de transfert entre sections	188 034,00	187 933,25	
chapitre 28 : amortissements	188 034,00	187 933,25	

Résultat au titre de l'exercice : [Recettes : (898 419,64 - 438 675,19 solde d'exécution positif reporté = 459 744,45) - Dépenses : 605 365,19 = - 145 620,74 €]

Recettes 898 419,64 - Dépenses 605 365,19 =

Excédent d'investissement à reporter en 2025 à l'article 001..... : 293 054,45 €

Restes à réaliser en dépenses..... : - 96 165,00 €

Différence..... : 196 889,45 €

Reste à réaliser en recettes d'investissement..... : 129 846,00 €

Résultat définitif..... : 326 735,45 €

Affectation du résultat à l'article 1068 au budget 2024..... : 0,00 €

Les écritures de l'ordonnateur sont conformes aux mouvements enregistrés par le comptable public assignataire dans le compte de gestion.

Préalablement au vote, monsieur le maire quitte la salle sans prendre part à celui-ci.

Le conseil municipal,

- après s'être fait présenter par monsieur Joël Le Bolu, maire, le budget primitif 2024 et les décisions modificatives de l'exercice considéré,
- après en avoir délibéré, à l'unanimité (présents : 15, votants : 18, exprimés : 18) :

1) donne acte de la présentation du compte administratif 2024, lequel peut se résumer ainsi :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		4 763 924,90		438 675,19		5 202 600,09
Opérations de l'exercice	3 238 280,63	3 898 609,77	605 365,19	459 744,45	3 843 645,82	4 358 354,22
Totaux	3 238 280,63	8 662 534,67	605 365,19	898 419,64	3 843 645,82	9 560 954,31
Résultat de clôture		5 424 254,04		293 054,45		5 717 308,49
Restes à réaliser			96 165,00	129 846,00	96 165,00,00	129 846,00
Totaux cumulés	3 238 280,63	8 662 534,67	701 530,19	1 028 265,64	3 939 810,82	9 690 800,31
Résultats définitifs		5 424 254,04		326 735,45		5 750 989,49

- 2) constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- 3) reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- 4) arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

A l'issue du vote, Mme Breton redonne la présidence de la séance à monsieur le maire après que celui-ci se soit à nouveau installé à la table des délibérations.

Pour copie conforme,
Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Le maire,

Joël LE BOLLU



Le secrétaire de séance,

Eric NOURY

« Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération est susceptible de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nantes dans le délai de deux mois à compter de sa publication, de sa réception en préfecture, de sa notification. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir, soit à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai. »